

Affaire suivie par :
Yannic Monteilhet - yannic.monteilhet@agriculture.gouv.fr
Sophie Lamote - sophie.lamote@agriculture.gouv.fr

**COREAMR - formation spécialisée "Agro-écologie" (CAE) - Compte-rendu
8 octobre 2024 – 2^{ème} partie**

En présentiel à la Chambre d'agriculture de Charente

Participants :

DRAAF NA : Yannic Monteilhet, Olivier Créton, Lise Mopin, Sophie Lamote

Région NA : Coralie Lavaud

Chambre Régionale d'Agriculture : Christian Daniau, Céline Vachon, Carine Tagliamonte, Bertrand Dumas

DDT 23 : Léa Nativel (en visioconférence)

DDT 47 : Virginie Verstraete

EPL de Thuré : Benoît Musseau

EPL Bordeaux Gironde : Emilie Reynier

Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) : Noémie Ringeval Schaller

INTERBIO NA : Hugues Bonnefond

Coopération agricole NA : Vincent Drevet

Négoce Agricole Centre Atlantique – NACA : Nicolas Pugeaux

Coordination rurale NA : Frank Olivier

Fédération régionale des CUMA : Jean-Yves Verhaegen

CIVAM NA : Agnès Bellec

Réseau TRAME : Thierry Pons

OFB : Gaëtan Gotanegre

INAO : Joachim Havard et Marine Mastain

ACTA Institut français de la vigne et du vin : Laure Caya

FRGDS NA : Pascal Robichon

Excusés :

ARS NA : Marie-Laure GUILLEMOT et Sylvie COTTIN

Association Régionale des caisses de MSA : Patrick BOURRAT

Bordeaux Science Agro : Lionel JORDAN-MEILLE

INRAE : Frédéric ZAHM

Coopération Agricole NA : Emmanuel VILLENEUVE

ARIA NA : Céline ESPAGNET et Véronique HUCAULT

BAYER SAS : Isabelle LADEVEZE

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : Christine ROBLEZ

CPIE Marennes - Oléron : Emilie MARIOT

MODEF

Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) : Florence Barre

FRSEA NA : Denis Labri

Réseau INPACT : Frédéric Soulard

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – CS 13916

-87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Échanges

La séance débute à 14h15 par les remerciements de Yannic Monteilhet – directeur adjoint de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine – à tous les participants, pour leur présence à cette seconde partie de la Commission Agro-écologie 2024, qui se déroule à la Chambre d'agriculture de la Charente. La DDT du Lot-et-Garonne est également connectée en visioconférence.

Yannic Monteilhet rappelle que la première partie s'était tenue le 2 juillet 2024 en visioconférence pour présenter et voter les projets de GIEE et groupes 30000 retenus dans le cadre des appels à projets associés.

La thématique de cette seconde partie porte sur le volet économique de la transition agroécologique (TAE), transition qui reste au cœur des préoccupations du nouveau gouvernement, avec une feuille de route qui n'est pas remise en cause malgré les incertitudes actuelles sur les délais et les budgets attribués, dans un contexte de choix d'équilibrages.

Christian Daniau pour la CRANA exprime sa satisfaction à évoquer le volet économique de la TAE, dans l'objectif de transférer des éléments aux exploitants agricoles. La durabilité comporte 3 piliers, dont les volets du social et de l'environnement ne sont pas encore suffisamment pris en compte dans le travail quotidien sur les exploitations.

1ère présentation : Actions de capitalisation en NA (Céline Vachon - CRANA) – voir diaporama :

Céline Vachon pour la CRANA présente un bilan des actions de capitalisation menées ces dernières années en Nouvelle-Aquitaine, via les 366 collectifs reconnus en région depuis 2011 (DEPHY, groupes 30000 et GIEE), qui représentent plus de 5000 agriculteurs engagés en TAE.

Les travaux de ces collectifs révèlent déjà des savoirs partagés au sein des groupes, des pratiques innovantes, des résultats, ainsi que des trajectoires. Les groupes de travail issus de la CAE y participent pleinement, le dispositif étant coordonné par la CRANA. Quelques actions régionales pour favoriser la capitalisation par les collectifs sont présentées : tournée de capitalisation (rencontres locales) et journées techniques, visioconférences et boîte à outils des animateurs de ces collectifs via un drive Google, plateforme netvibes, production de livrables, agenda agroécologique régional sur le site web de la CRANA, pages web des collectifs (sites-bibliothèques), ...

Le besoin de massification de ces informations capitalisées, de façon transversale et dans un objectif d'appropriation, a conduit à l'élaboration d'un plan régional de transfert dès septembre 2022, sur le sujet global de l'agro-écologie, co-construit par les acteurs agricoles et ciblant tous les acteurs agricoles et toutes les filières.

Un premier test de ce plan s'est déroulé en 2024 via la production d'un guide pratique sur les couverts végétaux contenant des retours d'expériences d'une vingtaine de groupes GIEE et DEPHY 30000, de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Ce guide concerne les grandes-cultures et la polyculture-élevage (GCPE) ainsi que la viticulture, et a été élaboré par des étudiants de Bordeaux Science Agro.

Céline Vachon indique, en réponse à la demande de Yannic Monteilhet, que le nombre de téléchargements de ce document (disponible gratuitement en ligne) peut être déterminé, et précise que ce guide a été très relayé sur le web et a fait l'objet d'un article de presse dans la France Agricole.

Céline Vachon présente ensuite d'autres projets axés sur la massification de pratiques agroécologiques : le rallye-transfert NA de 6 rencontres de terrain sur le sujet des alternatives aux herbicides, et le projet ADOPTAE (« Accompagner la DémultiplicatiOn de PraTiques Agro-écologiques Eprouvées ») prévu sur 3 ans, pour déployer les couverts végétaux en GCPE et en vigne et évaluer leur adoption, en co-construisant une feuille de route propre à chacun des 5 territoires (en NA et Occitanie) et filières concernés, par les partenaires locaux. Les fondements du projet ADOPTAE sont de tester et ajuster une méthodologie de démultiplication des pratiques, qui soit transférable.

Yannic Monteilhet évoque ensuite des travaux menés à l'international (moindre travail du sol, agriculture raisonnée) à l'exemple de certains présentés lors du « Festival du non labour et du semis direct » (pour rappel à Rouillé le 21 septembre 2023), et questionne les représentants des différents réseaux sur l'utilisation de ces travaux.

Frank Olivier pour la Coordination Rurale mentionne également l'existence de plusieurs chaînes web Youtube sur lesquelles l'on trouve désormais facilement de multiples témoignages et démonstrations de pratiques d'agriculteurs, notamment sur des essais de couverts végétaux en agriculture biologique. De façon plus globale, chaque exploitant dans son système établit au quotidien des constats, qui évoluent au fil des progrès techniques, avec des avancées et parfois des échecs, en fonction des conditions climatiques, par exemple pour les semis dans les couverts.

La directive nitrates qui impose réglementairement la mise en place de couverts est vécue dans les exploitations comme une contrainte et a pu générer de nombreux échecs de semis au mois de juillet à cause de problèmes climatiques. Il est partagé aujourd'hui que le semis « derrière la batteuse » juste après la moisson, dans l'humidité résiduelle du sol, fournit de bien meilleurs résultats. Les coûts des semences augmentent, ainsi que les tarifs des outils de travail simplifié du sol qui nécessitent par ailleurs une technicité accrue. La rentabilité n'est pas immédiate mais s'établit plutôt à long terme, un peu comme les effets des apports d'engrais. La mauvaise santé économique actuelle de nombreuses exploitations conduit dans de nombreux cas à n'assurer que les opérations réglementaires.

Christian Daniau rappelle que les techniques de travail simplifiées sont venues d'Amérique du sud et que les matériels nécessaires représentent actuellement des investissements très importants. Hugues Bonnefond témoigne également du fait que le métier d'agriculteur consiste en une éternelle remise en cause des croyances et des habitudes techniques. Le concept de pâturage tournant développé il y a 15 ans, par exemple, nécessite aujourd'hui d'évoluer, en visant la rentabilité économique. Les techniques étrangères ne sont pas toujours transposables localement surtout quand il existe des natures de sols différentes au sein d'une même exploitation.

En agriculture biologique, le réseau propose des bulletins d'informations, des formations sur les profils de sol, et des réunions d'échanges de pratiques ouvertes à tous. Hugues Bonnefond rappelle par ailleurs que l'année 2024 a vu et verra certaines cultures semées ne pas être récoltées.

2^{ème} présentation : Transition AE en Nouvelle-Aquitaine : quel suivi économique ? (Bertrand Dumas - CRANA) – voir diaporama :

Bertrand Dumas pour la CRANA présente ensuite un panorama de l'agriculture en NA au travers des comptes et de la statistique agricole. Les chiffres comptables 2023 ne sont pas encore disponibles. La NA a perdu sa place de 1^{ère} région française en valeur de production agricole (hors aides) et passe en seconde position, mais reste en tête en termes de surfaces agricoles. La valeur ajoutée s'est fortement dégradée (-9%), et le volume de production progresse assez timidement : la part de la NA dans la production nationale s'érode depuis 2016.

Les productions de céréales et oléoprotéagineux (COP), en volumes, sont fragiles face aux aléas climatiques à la fois au nord et au sud du territoire, même si les surfaces progressent notamment en protéagineux (avec des rendements faibles), alors que les pays voisins s'en sortent mieux. On observe un recul net des surfaces en maïs.

La région qui s'est investie plus largement que d'autres dans la transition agro écologique et la diversification des assolements vers les oléoprotéagineux s'est trouvée plus exposée que d'autres aux aléas climatiques et économiques.

Les statistiques sur les rendements en blé tendre montrent un pivot lors de la campagne 2016, et une érosion régulière. Les chiffres 2025 sont des projections établies sur la base des moyennes olympiques, avec un rendement moyen prévu à seulement 54 quintaux/ha en Charente par exemple ; un dérapage est aussi attendu sur le tournesol et le maïs. Le phénomène du retournement du ciseau des prix, devenu défavorable, est observé sur la quasi-totalité des grandes cultures, et est plus sévère pour l'orge : depuis presque 2 ans, les prix à la production ont baissé de 20% à 30% par rapport au prix des intrants.

S'ensuivent des échanges sur l'assurance climatique : modalités de calcul, vigne non-assurable par endroits faute de gains économiques, moins de pertes finales dans des parcelles non-semées. Yannic Monteilhet rappelle que le dérèglement climatique, avec un caractère durable et un impact croissant sur le territoire, est un fait connu qui hausse le risque de pertes depuis quelques années. Il est nécessaire de trouver un système s'assurance soutenable. C'est dans cet objectif que le nouveau système basé sur l'assurance et l'ISN a été conçu, mais il ne peut fonctionner que s'il s'appuie sur un fort niveau de souscription des contrats, au risque d'imploser si les assurés sont concentrés sur les zones à plus fort risque.

Jean-Yves Verhaegen regrette la seule prise en charge du revenu. Christian Daniau indique que le contexte 2024, pire année économique depuis 40 ans, nous rattrape ; les cotisations ont trop augmenté pour pouvoir maintenir l'assurance dans certains cas. Pour les exploitations conduites en agriculture biologique (AB), certaines sociétés d'assurance n'ont pas joué le jeu. La CRANA pose la question de l'assurance du risque de la transition AE. Laure Caya pour l'ACTA rappelle l'existence d'expérimentations en colza et en vigne.

Bertrand Dumas présente ensuite l'état de l'art sur les performances économiques et environnementales de l'AE. Il existe des estimations de coûts et bénéfices post-transition vers l'AB (hors aides), émanant de Ecophyto R&D (INRAE), du CERFRANCE, de l'INSEE, dans le cadre de France Stratégie, avec 4 indicateurs étudiés : la marge brute, la marge directe en déduisant les frais de mécanisation et de temps de travail, l'EBE dans les limites d'une analyse nécessaire du système global, et le revenu courant. Mais certaines approches intègrent la part des aides, ces dernières n'étant pas forcément liées à la transition AE. Se pose aussi la question du prix, qui devient de moins en moins intéressant pour les conduites en AB et en HVE.

Sont en cours des tentatives de modélisations de systèmes et de constitution de cas-types sur les réseaux grandes cultures. Il peut être intéressant d'utiliser les cas-types comme modèles à « tordre » selon différents scénarios de transition AE, et de les analyser. Mais la TAE étant multi-leviers, il est difficile d'isoler les effets de tel ou tel d'entre eux.

Sont aussi présentées les approches du Centre d'études et de prospective du MASA, puis des fermes du réseau DEPHY fournissant 10 ans de résultats.

En conclusion Bertrand Dumas pose la question de la compensation des défauts de compétitivité et des baisses de performances techniques, qui sont les coûts de la transition AE. Dans la comparaison des dispositifs, il faut prêter attention aux impacts économiques différents et aux services différents selon les systèmes, et ne comparer que des modes de transitions par types de cultures et par exploitation qui soient réellement comparables.

Pour poursuivre l'analyse, Bertrand Dumas souligne la nécessité d'enregistrer les pratiques et les temps de travaux : ce sont des dispositifs très lourds. La permanence de la méthode et l'établissement de critères stables sont cruciaux. Outre les cas-types à « tordre » déjà évoqués (travail à dire d'experts), une autre approche peut être le suivi de fermes en réseau thématique (du type INOSYS Réseaux d'élevage) sur l'ensemble du territoire. A une question de Yannic Monteilhet, Bertrand Dumas propose un calibrage à 50 fermes suivies en NA, nécessitant pour chacune 5 à 6 jours de travail de suivi technique annuel.

Yannick Monteilhet témoigne de son intérêt sur les éléments apportés par la CRANA. Il souligne que le fait que les aides soient identiques quel que soit le mode de production interpelle sur la constitution de la PAC ; on peut espérer une meilleure couverture de la prise de risques car il s'agit là de recherche sur la transition AE. Effectuer la transition d'un système implique de modifier de multiples paramètres, avec un fort degré d'incertitude. Cependant il faut garder à l'esprit que tous les systèmes agricoles aujourd'hui, y compris les conduites conventionnelles, sont confrontés à cette incertitude ; c'est pourquoi ces démarches doivent être encouragées.

Hugues Bonnefond pour INTERBIO NA revient sur le sujet de la compensation des pertes. Il regrette que les jeunes étudiants actuels en formation de type BTS aient tendance à considérer uniquement les sujets de rendement et de production, alors que l'agroécologie serait à considérer bien plus globalement, comme un investissement pour l'avenir. Yannic Monteilhet remarque que le cumul des

facteurs du rendement et de la production ne résume pas le revenu. Jean-Yves Verhaegen souligne les dangers à diffuser des modèles uniques. Christian Daniau indique qu'il est difficile pour les exploitations de supporter des frais supplémentaires pour supporter la transition AE ; le sujet dépasse les soutiens de la PAC et est plus vaste dans le sens où il est nécessaire de soutenir les aménités de l'AE sur la biodiversité – l'eau – la société, et de les démultiplier. Yannic Monteilhet indique que les exploitations ont en charge des « communs » pour la société et qu'il peut paraître légitime de les aider à en prendre soin.

Pascal Robichon pour le FRGDS estime que la PAC oriente déjà vers des conduites vertueuses mais que les exploitations qui souhaitent simplement maintenir des pratiques qui sont déjà agroécologiques ne sont pas éligibles. L'enjeu sociétal n'est pas soutenu. Il en va de même sur le sujet du maillage sanitaire qui ne peut pas être porté exclusivement par les seuls éleveurs.

Hugues Bonnefond ajoute que l'agriculture française a déjà montré qu'elle est capable de nourrir les populations même avec des rendements moindres que par le passé.

3^{ème} présentation : GIEE Agro Réseau 64 (Patrice Mahieu – Chambre d'agriculture 64) – voir diaporama :

Patrice Mahieu de la Chambre d'agriculture 64 présente Agro Réseau 64, une association reconnue comme GIEE en 2015 (« Réussir sa transition vers l'agroécologie ») puis en 2022 (« Réussir sa transition agro-climatique dans les Pyrénées-Atlantiques »), composé de 100 adhérents en 2024. Les exploitations membres sont en pleine transition AE dans le cadre de la PAC et du changement climatique.

Patrice Mahieu présente d'abord la typologie moyenne des exploitations concernées, puis les résultats d'un travail de comparaison technico-économique des techniques de travail du sol effectué selon 3 modalités, après enquête sur les campagnes 2021-2022-2023 sur 17 exploitations au sein du GIEE : labour – techniques culturales simplifiées (TCS) – agriculture de conservation des sols (ACS). Sont présentés des chiffres sur les nombres de passages (engrais, pesticides), sur les IFT (indices de fréquence de traitement), sur les frais de mécanisation et autres charges, sur les rendements, et sur les marges brutes (à prix de récolte stabilisé). Le bilan d'une approche globale par la méthode IDEA4 réalisé sur 2 exploitations voisines et similaires est également évoqué.

Jean-Yves Verhaegen soulève le sujet de la remise en cause du mode de conduite des exploitations, dans le cadre de la TAE, qui peut parfois être particulièrement difficile pour un chef d'exploitation. Patrice Mahieu explique tout l'intérêt et le rôle d'un GIEE à accompagner ce changement, collectivement entre exploitants et avec l'appui des techniciens animateurs.

4^{ème} présentation : **Projet pédagogique « Dillon Demain », vainqueur du Trophée de l'agroécologie 2023-2024 pour le prix de l'enseignement agricole** (Emilie Reynier – Directrice adjointe de l'EPL Bordeaux Gironde, chargée de la production et du développement) :

L'EPL Bordeaux Gironde comporte notamment 4 lycées agricoles, et 3 exploitations agricoles en viticulture dans 3 appellations, supports de multiples expérimentations. Sur le projet pédagogique

« Dillon Demain » les équipes pédagogiques se sont mobilisées de juin à décembre 2023 avec des classes de de baccalauréat technologique STAV (Sciences et Technologies de l’Agriculture et du Vivant). Un volet d’analyse technico-économique, complémentaire, est prévu au cours de l’année scolaire 2024-2025 avec des classes de BTS viticulture-œnologie.

Les élèves ont travaillé essentiellement sur l’une des trois exploitations de l’EPL, qui exploite 32 ha de vignes en production AOC Haut-Médoc, en zone urbaine. La thématique de la diversification était le fil rouge du projet, sur laquelle plusieurs groupes se sont constitués pour travailler sur des sujets distincts et produire des documents de différents types, co-construits et partagés de façon innovante sur une plateforme collaborative (PADLET) présentée pendant l’intervention. Il en ressort que les élèves, qui, à ce stade ne sont pas encore fixés sur leur parcours ultérieur, ont beaucoup apprécié de rencontrer diverses personnes au sein d’organismes agricoles pluriels.

S’ensuit une discussion sur le contenu pédagogique du module d’agronomie en formation initiale, qui pose question à plusieurs participants. Christian Daniau mentionne la nécessité de ne pas proposer par exemple des modèles de travail du sol préconçus sans avoir enseigné les bases du fonctionnement agronomique du sol ; il en va de l’enjeu du renouvellement des générations sur les exploitations agricoles.

Emilie Reynier explique que l’enseignement agricole est néanmoins pluriel et que la question semble relever de l’agilité à adapter les formations aux besoins des élèves. La formation initiale dispose d’un programme soumis par le Ministère de l’agriculture, qui laisse la possibilité de faire intervenir des exploitants agricoles et de faire des visites pour appréhender différents modes de production. L’EPL de Bordeaux Gironde travaille à la mise en place d’un système de badges pour valoriser les diverses séquences de formation pour gagner en cette agilité.

Frank Olivier s’étonne de l’enseignement de techniques de semis déterminées, sans expliciter les fondamentaux agronomiques préalables. Pascal Robichon évoque des visites d’exploitations qui seraient désormais ciblées non plus sur des cas-types mais sur des pratiques extensives et de la vente directe, parfois dans d’autres lycées agricoles, et sur la difficulté de faire intervenir les GDS en formation initiale au détriment des banques ou des concessionnaires agricoles.

Yannic Monteilhet va faire part de ces questionnements aux directeurs adjoints de la DRAAF en charge de l’enseignement agricole, et rappelle que le projet de loi d’orientation agricole inscrit bien l’économie comme principe fondamental.

Emilie Reynier précise que les modules d’agronomie prévoient bien d’appréhender différents systèmes de production mais que les volumes d’heures consacrées ont baissé. La réflexion est à mener par type de diplôme en fonction de leurs objectifs.

Jean-Yves Verhaegen indique que le chef d’exploitation doit conserver un esprit critique pour pouvoir discuter avec les conseillers agricoles qui l’accompagnent tout en décidant par lui-même.

Yannic Monteilhet remercie les participants pour tous les échanges qui ont eu lieu. Sur les aspects économiques de la transition AE, la démonstration de l’ampleur des gains et la quantification des

efforts pour y parvenir restent à assembler. Les leviers sont à identifier, sur le long terme, et l'investissement doit être soutenu. Il est nécessaire de former les futures générations agricoles à faire leurs choix, en ayant pris conscience de la nécessité d'une transition. Christian Daniau ajoute qu'aucune certitude ne peut être établie selon les années et que chaque exploitation doit rester en évolution. L'entraide est importante et la communication sur des modèles permettant d'avoir du temps libre l'est aussi. Yannic Monteilhet propose d'organiser une réunion spécifique à ce sujet, et Christian Daniau propose de l'organiser sur le terrain.

Yannic Monteilhet clôture cette seconde session de la CAE à 16h45.